



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ DE CREATION,  
REALISATION ET INSTALLATION D'UNE  
OEUVRE D'ART A VOCATION D'OMBRIERE SUR  
LE COURS MARIGNY A VINCENNES PASSE  
AVEC LE GROUPEMENT SOLIDAIRE DAMIEN  
VALERO ET SEBASTIEN TESSIER.**

**DÉCISION N° AU-19-239  
EN DATE DU 29 JUIN 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6<sup>ème</sup> adjointe au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au site BOAMP, au MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT et au Profil acheteur de la Ville le 19 novembre 2018.

**CONSIDÉRANT** l'offre du groupement solidaire Damien VALERO, Sébastien TESSIER, jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Monsieur Damien VALERO, domiciliée 12 avenue Franklin Roosevelt – 94300 VINCENNES, mandataire du groupement solidaire formé avec Sébastien TESSIER architecte (co-traitant), le marché de création, réalisation et installation d'une œuvre à vocation d'ombrière sur le Cours Marigny à Vincennes.

Le montant du marché s'élève à 142 054.97 euros TTC.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20190629-lmc1H6284H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 01/07/2019  
Date de Publication : 01/07/2019